

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13320

OBJET :

SIGNATURE DE LA
CONVENTION
D'OCCUPATION D'UN
LOCAL DE LA MAISON
DE LA NATURE PAR
L'ASSOCIATION LE
CHEMIN VERS SOI
(2024-2025)

N°2024-040

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20-04-03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

Considérant que la Commune de Bouc Bel Air souhaite favoriser l'accompagnement des personnes en difficulté.

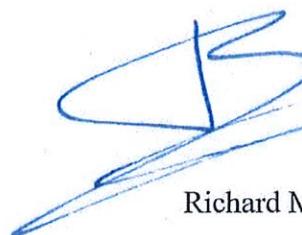
DECIDE

Art. 1^{er} : La signature de la convention d'occupation d'un local à la Maison de la Nature pour proposer des cours de Ci-Cong par l'association le chemin vers soi, 15 rue de grand jardin 13320 BOUC BEL AIR.

Art. 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont l'amplification sera adressée à M. le Préfet

Fait à Bouc Bel Air, le

13/08/24




Richard MALLIÉ.

Certifié exécutoire, Reçu en
Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le :